



## Bulletin d'Information de l'Association Crématisse du Morbihan et Finistère sud

Maison des Associations - Cité Allende - Boîte n°18 - 12, Rue Colbert -56100 LORIENT  
portable : 06.04.41.21.74 - courriel : acm.morbihan@gmail.com

Association Crématisse du Morbihan et Finistère sud reconnue exclusivement par la Fédération Française de Crémation

### Vos Administrateurs

**Présidente : CRENOL Chantal**  
87, Rue belle Fontaine-56100 LORIENT  
02 97 84 93 00 - 06 63 59 05 50

**Vice-Président : THIRLAND Jean**  
28, Rue Paul Cézanne-56600 LANESTER  
06 07 80 10 60

**Trésorier : FILY Didier**  
14, Rue Gracchus Babeuf-56600  
LANESTER - 02 97 81 03 49

**Trésorière Adjointe : LE BAIL Brigitte**  
8, Rue du Docteur Roux-56100 LORIENT

**Secrétaire : REGENT Emile**  
48, Rue Bayard-56100 LORIENT  
02 97 84 94 43

**Secrétaire adjoint : KERNEUR Hubert**  
10, rue des Frères Kermorvan  
56470 LA TRINITE /mer

**THEBAUD Yvonne - 02 97 33 73 08**  
56260 LARMOR-PLAGE

**TALOU Pierre - 02 97 65 56 66**  
56260 LARMOR-PLAGE

**BAUMEL Maïté - 02 97 21 89 04**  
56100 LORIENT

**LE BELLER Ghislaine - 06 70 97 85 48**  
56100 LORIENT

**Délégué Région Ouest Titulaire :**  
**BAUMEL Patrice - 5, Rue Henri Sellier**  
56100 LORIENT - 02 97 21 89 04

**Président Honoraire : LE BRETON Roger**

### Permanence

2e Vendredi du mois  
Maison des Associations de Lorient  
Cité Allende - Salle A 03 de 14h à17h

### Edito, rédigé par Patrice Baumel, délégué régional titulaire de l'Ouest

Chers Amis Crématisse,

Suite au Congrès de GUÉRET en Mai 2018, notre Présidente Fédérale, Frédérique PLAISANT, dans son rapport moral, a dressé le constat de la situation actuelle de notre Mouvement, qui, sans aucune exagération, peut-être considérée comme «fragilisée». Celui-ci, historiquement fondé pour faire reconnaître et accepter par notre Société la possibilité et la liberté de choix en faveur de la Crémation comme mode d'obsèques..!

A ce jour, nous pouvons dire objectivement, que ce qui fut un engagement, voire un âpre combat, est gagné..! A part quelques rares exceptions, tous les départements possèdent sur leurs territoires des crématoriums..!

D'autre part, notre Fédération est reconnue comme un partenaire-expert par les pouvoirs publics. Elle demeure un interlocuteur de premier ordre (Conseil national des opérateurs-publics, Cours des Comptes, divers Colloques Thématiques en présence d'un Représentant du Ministère de l'Intérieur, reconnaissance Européenne via l'U.C.E....même si il faut nuancer, dans la mesure où celle-ci ne couvre pas l'ensemble des Pays composant la Communauté Européenne..!).

Nos Principes, nos Valeurs, notre Éthique, notre Solidarité, demeurent « la Pierre Angulaire » de nos engagements bénévoles et tant notre motion, votée lors de notre dernier Congrès, que les écrits de notre Présidente Fédérale dans le dernier « Crémation Magazine », comme nos actions quotidiennes, peuvent en attester, elles resteront des priorités incontournables..! Car, sans dogmatisme, elles restent l'héritage de notre histoire..!

Et, malgré ce, nous sommes depuis quelques années, confrontés à de nombreux problèmes qui, si nous n'y prenons garde, pourraient bien mettre en péril notre Mouvement..!

En effet, force est de constater, que nous sommes à « un carrefour périlleux » pour notre existence..!

D'une part, nous n'arrivons plus à endiguer la perte inexorable de nos adhérents ou la désaffection pour des raisons diverses, de nos Associations...Les causes, les interrogations, les questions, les hypothèses ne manquent pas..!

La moyenne d'âge sur le plan national comme souvent localement tourne autour des 80 ans...nous n'arrivons pas à régénérer nos effectifs car les nouvelles générations ont très

probablement d'autres options d'engagement..! La notion même «de militantisme bénévole et citoyen» est vécue, dans un monde consumériste, comme une forme « d'archaïsme » ringard et dépassé propre à « un vieux monde »..!

Notre société, incertaine et fracturée, en quête de sens et de valeurs, parfois en désespérance et en désaffiliation sociale, ne réagit plus qu'en terme « de prestations » dans un marché néo-libéral de plus en plus consumériste.

Alors, face à ce constat d'évidence, deux options : nous baissons les bras...et l'on va vaquer à d'autres occupations....Ou, nous pensons, que pour continuer à défendre nos principes et surtout nos actions, il faut mobiliser nos énergies et surtout mobiliser l'ensemble de nos Associations vis a vis de notre Fédération comme pour dynamiser la vie de nos Associations locales comme régionales.

Comme nous avons choisis la deuxième voie, une Commission de travail Fédérale s'est créée afin de coordonner toutes les suggestions, propositions, dispositions, susceptibles de répondre à cette situation qu'il faut bien identifier comme « une situation de crise systémique »

Notre prochaine Réunion Régionale à RENNES le 09/02/2019/, aura pour thème central cette problématique...Espérons que , dans nos diversités d'approche, nous pourrons « tirer quelques bonnes idées » pour relancer notre Mouvement...

Faisons ce que nous devons...l'heure n'est pas à la sieste...continuons à travailler sur nos chantiers communs...trouvons des capacités à nous adapter et ainsi, peut-être pourrons nous construire notre avenir...»

## Actualités

### **Crématorium de Kerléto à Lorient : ENFIN la création d'un comité de concertation !**

Intervention de notre ami crématisse Paul CORNIC en séance du Conseil Municipal de Lorient le 20 décembre 2018 :

«Nous voulons d'abord rendre hommage et saluer la qualité du travail fait par la régie municipale en charge du crématorium.

Néanmoins nous demandons qu'il soit tenu

compte de la demande des lorientais tout autant que des injonctions de la chambre régionale des comptes.

*Vous savez parce que vous l'avez souvent constaté, vous savez combien j'attache d'importance à ne pas mépriser les politiques de la demande.*

*C'est bien de créer un machin qui va se réunir deux fois par an, ce serait mieux de créer un comité d'éthique sur un sujet la mort qui exige plus de l'éthique que des conversations fussent elles aimables.*

*La crémation est désormais un mode d'obsèques habituel, mais ses applications pratiques, éthiques et philosophiques demeurent mal connues pour la plupart des acteurs.*

*Nous demandons que soit instauré dans le crématorium de Kerléto un Comité d'Éthique, s'inscrivant dans une démarche de transparence, d'efficacité et de garantie d'un bon service public, tel les crématoriums des villes de Dunkerque, Tours, Niort, Béziers, Carcassonne et Saint Brieuc, pour en citer quelques uns.*

### **Pourquoi mettre de l'Éthique dans un crématorium ?**

*Pour satisfaire les usagers, dans le respect des règles du service public (continuité, adaptabilité, égalité) sûrs d'une gestion saine et transparente.*

*Il s'agit de suivre le fonctionnement du crématorium dans ses aspects humains et qualitatifs, notamment dans la relation avec les familles, les entreprises funéraires et la collectivité territoriale.*

*De ce fait tout problème technique ou de gestion ayant aussi une incidence sur ces relations peut être examiné afin d'ouvrir des voies d'amélioration. Les avis donnés ne sont que consultatifs. Ils sont élaborés sous formes de réflexions, d'orientation générales et/ou de recommandations. Ils sont destinés aux personnels du crématorium et aux entreprises funéraires, aux gestionnaires du crématorium, aux usagers et à l'association crématisse.*

*Il s'agit bien de créer des relations harmonieuses que les douleurs exigent.*

*Qui pourrait dire que l'intelligence collective ne produit pas ce qu'il y a de mieux pour l'intérêt général.*

*Dans le fonctionnement au quotidien du crématorium, se trouvent en présence permanente, physique ou induite, différents acteurs : la collectivité publique gestionnaire ou délégataire, le gestionnaire du crématorium, les personnels, les familles des usagers, les entreprises funéraires, l'association crématisse.*

*Chacun a un rôle particulier mais complémentaire indispensable dans le bon fonctionnement de ce service public.*

**Les attentes auxquelles vont répondre le comité d'éthique que nous appelons de nos vœux :**

*Pour la collectivité territoriale : un gage de transparence, une possibilité d'information sur l'activité, une affirmation et un bon usage de ses responsabilités.*

*Pour le gestionnaire : la recherche de solutions pour des problèmes techniques et/ou humains, la prévention des risques, la possibilité de répertorier les difficultés, le partage des problématiques : il n'est plus seul !*

*Pour les entreprises funéraires : la garantie de non discrimination, l'égalité de traitement, la parfaite connaissance des rôles de chacun en matière de cérémonie, de destination des*

*cendres, d'accueil de familles.*

*Pour les familles : la garantie d'un service public de qualité, la neutralité, laïcité et dignité lors de l'accueil, les cérémonies d'hommage et de remise des cendres, la présence d'un interlocuteur pour exprimer ses satisfactions ou doléances et la garantie qu'elles seront prises en compte.*

*Pour les Associations Crématises : la garantie que l'éthique de la crémation et que la volonté des familles sont respectées, garantie d'une bonne représentation de la crémation.*

*Pour tous les acteurs : et nous voudrions que votre liste soit augmentée d'au moins une association de consommateurs, d'au moins un représentant des opérateurs, d'un représentant du personnel, un lieu de rencontre neutre entre tous les intervenants qui sont pris en considération, quel que soit leur rôle.*

*Nous souhaitons que soit créé un lieu de participation désintéressé avec des règles, un cadre collectif objectif où travaille une instance consultative nécessaire pouvant ainsi aider, améliorer le fonctionnement mais aussi le respect dû au service public.*

*Il s'agit de mettre à l'œuvre l'intelligence collective avec un niveau d'éthique élevé.*

*Votre idée de répondre à l'injonction de la chambre régionale de la cours des comptes était bien, essayons de faire mieux.*

*Sûr que vous répondrez favorablement à cette proposition nous vous remercions par avance. »*

### **Crématorium de Noyal Pontivy :**

Premiers échanges le 23 janvier dernier, entre les représentants du crématorium de Noyal Pontivy et l'association crématisiste du Morbihan et Finistère sud, sur la mise en place d'un prochain Comité d'éthique.

En présence de :

Laurent PICHONNET, référent crématorium au sein de la structure Le Boëdec ;

Patrick SBALCHIERO, agent au crématorium et maître de cérémonie ;

Chantal CRENOL, présidente de l'association crématisiste ;

Patrice BAUMEL, délégué régional titulaire ;

Maïté BAUMEL, administratrice crématisiste.

Lors de la journée du souvenir, le 24 novembre, nous avons échangé sur la volonté

de mettre en place un comité d'éthique au crématorium du Burenno.

C'est ainsi que nous nous sommes rencontrés, le 23 janvier 2019, pour échanger sur les différents points de ce projet pour les parties prenantes dans le fonctionnement de l'établissement ainsi que sur les aspects organisationnels d'un tel comité.

Le Comité d'éthique devra être un lieu de dialogue, d'échanges, d'information, réunissant élus locaux, professionnels du secteur funéraire, représentants des usagers (Association crématisiste, entre autres)...

Nous avons pris connaissance de modèles de rédaction de règlement de comité d'éthique.

Le projet reçoit une réelle volonté de le faire aboutir, et nous nous en réjouissons.

### **Soins palliatifs**

Nous avons rencontré le 11 janvier, l'assistante sociale des soins palliatifs du Groupe Hospitalier de Bretagne Sud, suite à nos communiqués de presse au moment de la Toussaint.

La rencontre a eu lieu au CHBS, à sa demande, devant le questionnement de l'équipe soignante vis à vis de la crémation, et le besoin d'être mieux informée de ce mode d'obsèques.

Nous avons présenté le mouvement crématisiste, son historique, sa philosophie et son éthique, les missions de notre association.

### **Institut de Formation des Professionnels de Santé du GHBS**

C'est la troisième année que nous participons à la table ronde sur le thème de la Laïcité devant la mort au sein d'un établissement public, pour la promotion 2019 des aides soignants.

Cette année étaient présents l'aumônier catholique du GHBS, le pasteur protestant de l'église réformée, le représentant des bouddhistes, Maïté Baumel et Chantal Crenol pour l'association.

### **Groupe de réflexion**

Devant la difficulté récurrente d'aborder le thème de la mort dans notre société et de pouvoir en parler librement en particulier auprès des jeunes adultes, nous essayons de créer un groupe de réflexion.

Sont à l'initiative de ce projet : la FCPE, l'association « Coexister » et notre association.

Nous avons eu une première réunion début janvier, une autre est programmée mi mars.

*Affaire à suivre.....*

### **Cimetière de Cornouaille à Plœmeur**

Article paru dans Le Télégramme du 8 décembre 2018, suite à la conférence de presse commune.

Le maire, Ronan Loas, et Katherine Gianni, adjointe, accompagnés des présidents des associations : Crématisse du Morbihan et Finistère Sud, Échange et partage deuil ainsi que le responsable du cimetière, André Le Mentec, ont présenté le projet porté par Nolwenn Moaligou, du service de l'État civil.



La commune engagera, en début d'année 2019, des travaux dans le Jardin du souvenir du cimetière de Cornouaille afin de le mettre en conformité avec la réglementation. En effet, la loi du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire prévoit « que le site cinéraire destiné à l'accueil des cendres des personnes décédées, dont le corps a donné lieu à crémation, comprenne un espace aménagé pour leur dispersion et doté d'un équipement mentionnant l'identité des défunts, ainsi qu'en columbarium ou des espaces concédés pour l'inhumation des urnes.

### **Deux associations afin d'accompagner**

Ces travaux visent à délimiter l'endroit où sont dispersées les cendres par une rivière de galets et border l'espace de recueillement par un muret sur lequel seront posées des plaques funéraires d'identification. Depuis l'ouverture du cimetière en 1998, des familles en deuil ont déposé des fleurs, des galets des ex-voto, créant des petits monuments en souvenir de leurs proches. Elles sont invitées à les retirer avant le début des travaux, à rappeler la mémoire des défunts par les plaques funéraires ou utiliser des concessions pour les urnes.

« Cette privatisation du domaine public n'est plus possible mais nous comprenons le sentiment des familles dont la douleur pourrait être ravivée par la disparition de ces sépultures personnalisées », expliquent le maire, Ronan Loas et Katherine Gianni, adjointe déléguée à l'Administration générale.

L'association crématisse du Morbihan et Échanges et partages deuil seront à l'écoute des familles pour les aider à faire à nouveau leur deuil et comprendre le devenir des cendres.

Pour les familles qui ne se seraient pas manifestées auprès de la mairie lors de la dispersion des cendres, il est encore possible de le faire en contactant le service d'État civil de la mairie.



## **RAPPEL**

**Pour les amis crématisse retardataires, il est toujours temps de régler votre cotisation 2019 avant notre prochaine Assemblée Générale.....**